

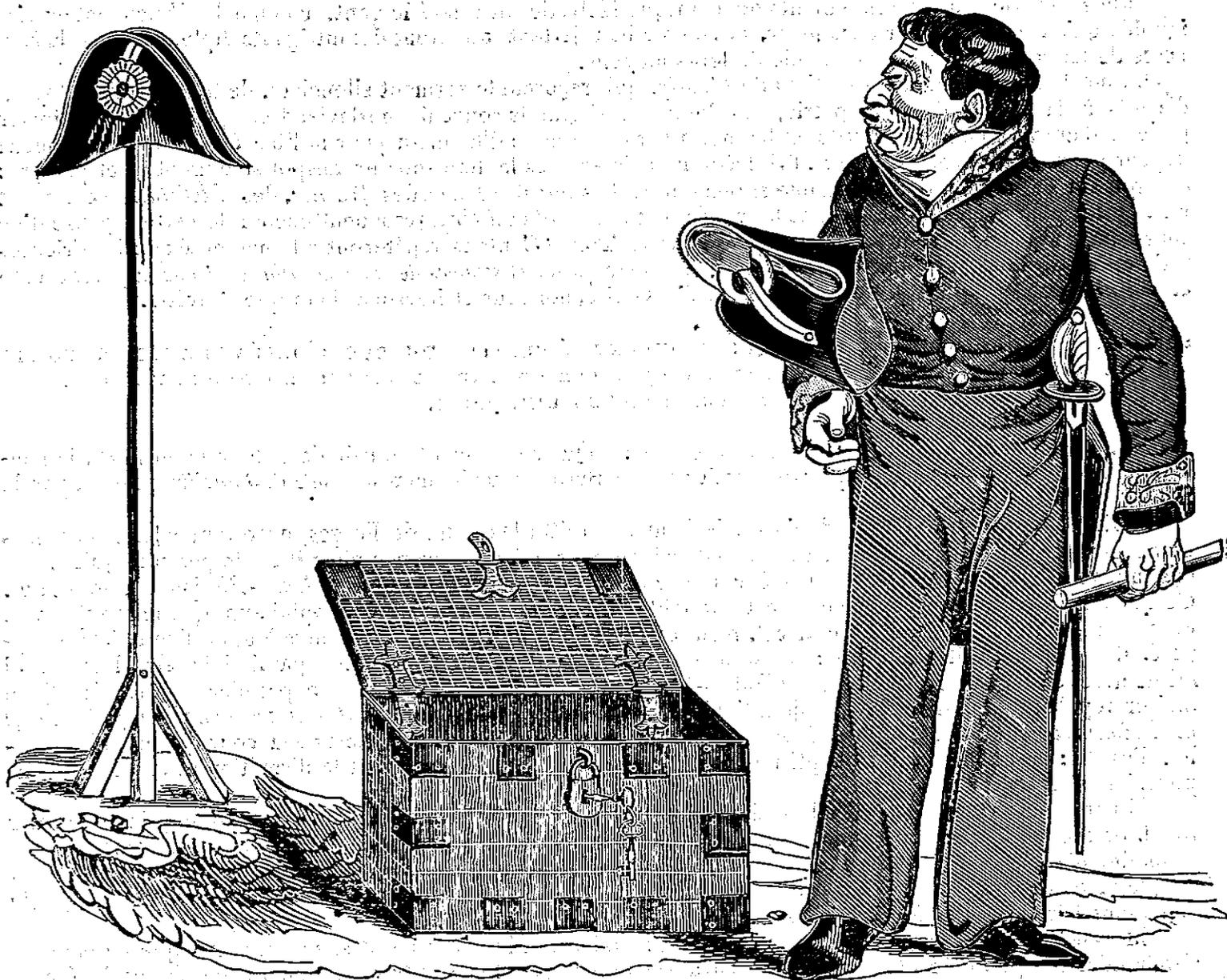
LA CARICATURE FRANÇAISE,

JOURNAL SANS ABONNÉS ET SANS COLLABORATEURS.

SE VEND PARTOUT.]

N^o. XXIII, 3 SEPTEMBRE 1836,

[PRIX: 2 PENCE.



MODÈLE DU BLOCUS HERMÉTIQUE,
de l'invention de M. Thiers, pour ployer la libre Helvétie à ses infamies diplomatiques.

ORDRE INTIMÉ A UNE NATION LIBRE PAR LE FILS ENNOBLI D'UN SOLDAT PARVENU.

“ On détruit une armée, un peuple est immortel.”

Vous le voyez, Français, c'est le fils de ce brave Lannes, qui en 1771 commença comme simple soldat sa carrière de gloire, et qui, l'accroissant sur tous les champs de bataille, du drapeau tricolore, mourut maréchal de l'empire en 1809 sur ses lauriers d'Essling. Le voilà ce fils dégénéré de ce même Lannes, qui à l'avant-garde de la grande armée, à la reprise des hostilités avec l'Autriche, se porta sur Louisbourg, et décida par sa valeur le succès de Wertengen et la défaite de Mack à Ulm; ce brave enfin, qui se couvrit de tant de gloire à Austerlitz. *

Eh bien! celui que voilà est fils de ce brave général Lannes, duc de Montebello, et maréchal de l'empire par la victoire et la reconnaissante justice d'un chef glorieux; c'est le fils de ce digne français qui joue aujourd'hui le rôle humiliant de machine diplomatique d'un Thiers, et créature servile de celui qui n'a cherché d'acaparer l'étendard de nos trophées, que pour en faire le drap mortuaire des amis de la liberté, et la risée

* Cette victoire immortelle de nos aigles, beau triomphe de nos armées, exalté et vanté par le duc d'Orléans dans ses causeries libérales de 1815 à 1830, et dont ce même personnage, déserteur et émigré à subsidie étranger, parlait ainsi dans sa correspondance intime, avec feu M. le comte d'Entraigues, conseiller de l'empereur Alexandre: “ Je ne crois pas, dit le duc d'Orléans; que Bonaparte essaie de forcer l'Oder cet hiver; s'il le fait et qu'il réussisse, je pense que ce mouvement peut et doit lui faire trouver son Pultawa, et que l'empereur Alexandre pourra venger Austerlitz et réparer Auerstadt.” Et l'homme qui écrivit cela en 1809, trône après 1830 avec le drapeau tricolore, et il ose placer sa face de traître, émigré, déserteur, en regard avec le noble profil de Napoléon? Et la France le souffre et se tait..., opprobre!

de ces potentats autrichiens, prussiens et russes qu'il fit trembler si souvent devant sa toute-puissance victorieuse. Oui, le voilà, ce fils d'un soldat de la république, qui ose parler à un peuple libre le langage insolent d'un caporal autrichien; oui, c'est l'*Ane* qui a osé prendre sur lui la terrible responsabilité d'intimer à la Suisse les ordres du *bon plaisir* d'un roi sorti d'une révolution populaire et hautement désavoué par elle; vous le voyez cet ambassadeur de *M. Thiers et de Louis-Philippe*, insultant à un peuple libre, *stilant des mouchards* et livrant au mépris un nom qui lui fut transmis couvert de mille lauriers. Regardez, c'est l'*Ane Montebello*, on ne saurait guère être plus sot, plus laid, plus plat et plus mal tourné.

Mais comme les braves enfants de l'antique Helvétie ont relevé le gant, comme ils s'émeuvent au rôle ignoble qu'on voudrait leur faire jouer, et comme ils rejettent au front des intrigants diplomatiques, la bassesse de leurs manœuvres, et l'infamie de leurs moyens.

Oh, non! non, les plaines solitaires du *Grutly*, qui reçurent le serment silencieux de trente-trois citoyens dévoués à la liberté de leur patrie, ces lieux de si grands souvenirs ne deviendront pas l'écho des justes plaintes d'autres hommes proscrits, et liés aussi par un serment d'honneur pour la liberté et l'affranchissement de leur patrie opprimée. Oh, non! l'Helvétie ne baissera pas la tête sous un despotisme ignoble et pervers; elle qui sut s'affranchir d'une tyrannie si puissante! le sang des *Furts*, des *Werner*, des *Melictals* n'est point tari, et les plaines, les montagnes et les vallées d'*Underwald* et d'*Ury*, résonnent encore de cette réponse d'un Suisse libre à un oppresseur étranger, réponse que les Treize Cantons répéteront à l'unanimité aux impérieuses intimations de Louis-Philippe: "*Nous refusons parce que nous sommes des hommes libres, et que de pareils actes de soumission, ne sont faits que pour des esclaves.*" Gloire, honneur et liberté à l'antique Helvétie.

SUITE ET FIN DES DÉCLARATIONS QUI PROUVENT L'IDENTITÉ DU DUC D'ORLÉANS AVEC LE COMTE DE JOINVILLE, QUI EN 1773 TROQUA SA FILLE CONTRE LE FILS D'UN GEOLIER ITALIEN, NOMMÉ LORENZO CHIAPPINI.

M. le baron de Vincy écrivit en ces termes: "Que se trouvant au sein de sa famille en 1773, la nouvelle se répandit que le duc de Chartres avait passé à Berne sous le nom de comte de Joinville, passant par la Suisse pour se rendre en Italie.

"En 1772, fin de Juillet, la duchesse de Chartres quitta les eaux de Forges, avec toutes les apparences d'une grossesse qui devait avoir son terme naturel au mois d'Avril suivant; ainsi il est impossible qu'elle ait mis au monde le 6 Octobre de la même année le duc de Valois qui serait le *Louis-Philippe* d'aujourd'hui. Ce qui s'est dit de cet accouchement est une fable, dont le troc du fils de Chiappini explique le motif. Cet événement, arrivé cinq mois après étant réel, n'eût exigé aucune précaution, aucun mystère, au lieu qu'étant supposé, il en demandait beaucoup; aussi n'est-ce point en public dans l'église paroissiale selon l'usage, ni même avec éclat dans la chapelle du Palais-Royal, que fut offert au baptême le premier enfant mâle d'une maison royale; le duc d'Orléans, aujourd'hui roi, fut *ondoyé* dans un endroit non mentionné, en présence de deux témoins obscurs attachés à la maison. Aucun ministre du roi, aucun homme de la cour n'y fut présent selon l'usage; il ne figura à ce baptême d'un fils si désiré que des gens dont la discrétion et le dévouement pouvaient s'employer sans façon.

Il parut un article de journal ainsi conçu: "Personne n'ignore qu'à la naissance d'un prince du sang royal, on dresse procès-verbal auquel assistent des commissaires du Parlement qui le souscrivent. Cette formalité n'a pas été remplie pour le duc de Valois; personne n'a été appelé, et on a seulement ajouté au simple acte fait en cette occasion, *parlement absent*, le procès-verbal fut ainsi présenté à Louis XVI, qui le signa sans faire attention à cette phrase.

Mais le public n'eut pas la même indifférence; on jasa, et la chose parut si surprenante, que ne pouvant s'en rendre compte, on crut y découvrir l'avant-coureur des plus *sinistres* événements politiques." On ne se trompa pas absolument, puisqu'il s'agissait de la naissance de celui qui trône aujourd'hui. Résumant et joignant à tout ce qui se passa au baptême, toutes les preuves que nous avons fournies que le duc de Chartres depuis Egalité, et le comte Louis de Joinville qui voyagea en Italie, et troqua sa fille contre le fils du géolier Lorenzo Chiappini; que ce ne sont qu'une seule et même personne, un même individu dont l'identité est établie. Nous pouvons donc féliciter la France du personnage illustre qu'elle a pour roi. Ce n'est certes pas, que comme particulier même, un géolier honnête homme ne vaudrait mieux pour père que *Philippe Egalité*, mais un géolier, complice des ignominies du premier et aussi criminel que lui! et le fils d'un pareil être sur le trône de France, on conviendra que la mesure déborde, et il est du devoir des chambres de sérieusement s'occuper de ce fait. Voyez le beau relief pour une révolution qui aurait pu nous en donner un si grand, que d'avoir pour roi le fils d'un géolier?

Fin des pièces à l'appui. Le Mémoire commencera la 2me série de la Caricature au numéro XXVI.

SUITE DU RÉSUMÉ DE LA VIE D'EGALITÉ. (Voir au numéro XXII.)

Dès le 31 Mars 1793, les comités de défense et de sûreté générale s'étaient réunis avec un grand nombre de membres de la Convention. Après avoir entendu la lecture d'une lettre de Dumouriez, et celle du rapport fait par le ministre des affaires étrangères, s'étant confirmé dans l'opinion qu'il existait un vaste plan de conspiration, ils crurent devoir prendre des mesures sévères et s'assurer de plusieurs personnes suspectes par leurs liaisons avec Dumouriez ou d'Orléans. En conséquence, des mandats d'arrêt furent lancés contre trente personnes, et aussitôt après, à la séance du 14 Avril, on proposa de faire arrêter le père de Valence, et Mme de Montesson, veuve du père d'Egalité. Château-Neuf Randon, député, annonça qu'on avait intercepté une lettre du général Egalité, dans laquelle il disait que la Convention nationale avait jeté la France dans le pré-

cipice, et qu'il fallait rétrograder à la constitution de 1791. L'assemblée ordonna que les citoyens Egalité père et Sillery seraient gardés à vue. Sillery monta à la tribune et dit : "Si mon gendre est coupable il doit être puni. *Je vois Brutus*, je me rappelle le jugement qu'il prononça contre ses fils, je l'imiterai." D'Orléans monta après Sillery à la tribune, et dit en balbutiant : "Si je suis coupable, ma tête doit tomber, cela va sans dire.

Si mon fils l'est, — *Je vois aussi Brutus!* qu'on vienne nous dire après cela qu'il n'y a pas du romain chez les d'Orléans. Je répète, moi, avec conviction, que si un Alibaud eût agi contre Louis XVI, tous les d'Orléans eussent battu des mains. Oh! ce sont de fameux apôtres que les d'Orléans.

(La suite au numéro prochain).

CAUSERIES.

L'échec éprouvé par les roueries policières en Suisse, n'en a pas dégoûté un ordre de choses qui n'existe et ne marche qu'avec ces ignobles secours, et si bientôt la fière Albion ne secoue la honte de la quadruple alliance, il est à craindre que les *cargaisons de mouchards de tout âge, de toute condition, de tout sexe et de toute capacité*, que le gouvernement de Louis-Philippe expédie, n'infectent son libre sol de leur venin corrupteur. Si l'Allemagne a ses *barons et baronnes Von Eib*, exerçant ce métier, *au-dessous de celui de bourreau*, la Suisse voit les *augustes Chéli Conseil* intimes avec un ambassadeur français, et les *Deutz* ne font pas faute à notre infâme gouvernement. Queles proscrits de toutes les opinions, de tous les pays soient en garde; quoique dans la libre Angleterre le mépris fasse justice de ces manœuvres (ici sans conséquence généralement), il y a dans le malheur de l'exil toujours un côté qui fait beau jeu à la trahison de ces pervers, vivant de proscriptions, des larmes et du sang qu'ils font verser, a pprovisionnement les prisons et les échafauds. Que tous les proscrits politiques soient donc toujours en garde, même en Angleterre, cela est triste, mais indispensable pour ne pas devenir dupe, étant déjà (mais au moins noblement) victime.

La proscription feinte, les apparences d'un républicanisme exalté, comme d'un légitimisme pur, les souvenirs glorieux de l'empire, tout est exploité tour-à-tour par les *chevaliers, comtes, barons, baronnes*, même par des *soi-disant républicains* que soudoient Thiers, et qu'aujourd'hui paie Camille de Montalivet en honorable survivance, pour attirer quelques pensionnaires *récalcitrants* aux délices des nouvelles prisons dont le budget des contribuables au bon plaisir *du fils Egalité*, va *embellir* les boulevards extérieurs de Paris. On avilit tout, c'est le gouvernement *des harpies*; n'a-t-on pas affecté auprès de l'éditeur, une admiration passionnée, mais *prudente*, pour *Alibaud*? Ceux qui détestent et méprisent Philippe comme lui sur d'*irrécusables* preuves de trahison et de bassesse, ceux-là répéteront dans tous les cas à échoir, ces nobles paroles du républicain fidèle, payant à vingt-six ans, son opinion de sa vie, *je n'ai point de complices*. La haine courageuse ne connaît point les ménagements de la prudence, elle marche tête levée et avec des cris de rage, comme s'élancera le peuple au jour de sa terrible justice contre ses vils et méprisables oppresseurs. On ne doit pas oublier maintenant en France que l'homme qui a joué tous les partis pour arriver où il est, écrit comme *émigré au subside anglais* : "Tout est permis pour réussir à renverser un pouvoir ennemi (il s'agissait de Napoléon et de l'empire), le succès justifie tout, c'est de ne pas réussir qui compromet. Ainsi, on peut dire, la lettre de Louis-Philippe à la main, *Sire, si Alibaud avait réussi, il était justifié*, voyez plutôt ce que vous écriviez dans votre émigration, travaillant chaleureusement à trouver un poignard pour le cœur de Bonaparte, et consolidant, ou espérant basement consolider le *pardon imploré* et obtenu de vos aînés. Philippe, nous sommes loin déjà de nos grandes époques de gloire et de liberté, mais les traîtres sont toujours en horreur, et vous êtes un traître, Philippe; les trahisons sont même un besoin de votre triste organisation et de vos rêves de pouvoir absolu monarchique et légitime, car ne cherchez pas à le nier, vous louvoyez déjà pour favoriser Don Carlos et Don Miguel, même au détriment de toutes les *Isabelle possibles*, car cela serait un échec aux intérêts de l'Angleterre, et vous cherchez un succès qui ne puisse vous compromettre, et qui punisse votre alliée de l'asile que son indépendance accorde aux proscrits.

RÉFLEXIONS OU PENSÉES, COMME ON VOUDRA.

Les conjurations et les complots sont la ressource des peuples opprimés; elles renferment dans leur sein la vengeance et la mort; lorsque la loi est torturée, méconnue, les conspirations sont l'appel des nations au jugement de Dieu, le désespoir les alimente, les supplices les font renaître de leurs cendres. La loi violée ou détruite par d'iniques pouvoirs, ne saurait empêcher les complots, par cela même qu'elle a perdu le droit d'en blâmer l'existence. Lorsque des lâches parjures profanent la liberté, un grand peuple se forme en factions, et alors malheur aux parjures et aux traîtres.

En Angleterre, où la loi est toujours respectée, il y a *des partis*, mais jamais *des factions*; les premiers servent, par des agitations souvent salutaires, à maintenir le peuple dans le sentiment de sa liberté et de son indépendance; les partis s'agitent et exigent, mais se taisent devant la loi, parce que la loi n'est jamais violée. Là où elle est méconnue et trahie, servant de manteau à toutes les iniquités du pouvoir, les factions conspirent et frappent, et cette justice de l'opprimé est le juste châtement des oppresseurs.

ON DIT, ET ON AJOUTE.

On dit que le *bambin d'Aumale* a présidé avec une dignité parfaite la distribution des prix de la Sorbonne;—On ajoute, que l'Altesse de quatorze ans a prononcé avec un aplomb charmant, digne des leçons de sa vertueuse et noble tante Adélaïde, les suivantes *vérités*, à l'instar de la charte :

"Ministres, pairs de France, députés, et autres défenseurs et soutiens de notre jeune monarchie, il m'est doux d'avoir été

“choisi pour vous féliciter de l'état de prospérité où vous avez mis la France depuis cinq ans, et de la paix que vous avez procurée à l'Europe par vos efforts et votre sage administration; l'Espagne vous doit le repos dont elle jouit; le Portugal l'état prospère de ses finances et de son commerce; la Pologne sa nationalité; la Belgique sa dignité; la Prusse sa haute influence politique; l'Egypte son bonheur; la Suisse son indépendance; et Alger sa colonisation. Je ne parle pas de la France, qui vous doit tout et que vous avez dotée de tant de gloire et de tant de trésors. Vous avez droit à des récompenses, et en attendant que la France vous les décerne telles que vous les méritez, acceptez le faible prix de tous les services que vous lui avez rendus.”

On dit qu'après cette improvisation brillante et chaleureuse du jeune orateur, M. le baron Fain a lu d'une voix émue la liste des lauréats; nous n'en citons que les plus marquants: au prince Talleyrand-Périgord, grand prix de vertu, les Aventures de Gusman d'Alfarache;—M. Gisquet (accessit), la Théorie des jeux;—grand prix d'honneur, au baron Adolphe Thiers, la Vie privée et publique du prince de Bénévent;—un premier prix de Philosophie au père Martineau, député de la Vienne, les Œuvres complètes de M. Vatout;—accessit à Monseigneur Rosolin, deux volumes de Morceaux choisis des réquisitoires de M. Plougoum;—accessit au maréchal Lobeau, Histoire de la retraite des dix mille, de Xénophon, suivi de l'histoire de la revue du 29 Juillet;—premier prix d'histoire à Camille Montalivet, Histoire des restaurateurs, cafés, estaminets, guinguettes, &c., de Paris et de la banlieue;—premier prix de poésie latine à M. Sébastiani, ambassadeur à la cour de Londres, le Traité physiologique de la paralysie du cerveau et des symptômes d'imbécillité politique;—prix d'histoire naturelle au maréchal Maison, ministre de la guerre, Traité sur la culture de l'olivier;—accessit, Traité des hannetons et de leur influence sur les sous-préfets, par M. Romieu;—premier prix à M. d'Argout, Traité de la bétérave et de son influence sur le budget. Après la distribution, S. M. Napolitaine s'est associé à la gloire de l'éloquent discours du président d'Aumale, pour marquer par une action d'éclat son surprenant séjour à Paris; le tout a été couronné par un véritable *hourra* d'applaudissements; on a bu, on a mangé, et il y a eu comédie et danse de la *Cachoucha*; il devait y avoir danse de corde;—On ajoute, que vu la présidence de l'héritier du dernier des Condé, une main discrète a rayé ce divertissement, qui depuis une époque horriblement célèbre, ne s'appelle plus en France que le jeu de *Tespagnolette*. On dit qu'à la note du blocus *hermétique*, étaient jointes ces lignes en prose rimée, de M. Thiers, avec le chapeau relique du roi citoyen: “A genoux, Suisses, vite ici, saluez le chapeau de Valmy pour que mon blocus ne vous *happe*, saluez le chapeau de Jemmapes;”—On ajoute, que la Suisse a répondu en bonne prose: Votre blocus *hermétique* est une bêtise, vos menaces nous font pitié, et le chapeau du roi citoyen ne peut servir ici; l'Helvétie punit de mort la désertion et n'a point de reliquaire pour l'infamie.

SUITE DES AVENTURES DU PRINCE EMIGRÉ. LA JEUNE MALTAISE.

Une très-mince cloison séparait le Prince Emigré du lit de douleur où s'éteignait celui qu'il appelait son plus jeune frère; il s'y tint dans le silence et l'immobilité la plus absolue, quoique ses traits montrassent la plus vive agitation; on le voyait se tordant intérieurement pour retenir jusqu'à son souffle, le cou tendu, l'oreille aux aguets et les faibles murmures de la voix du moribond parvenant tout-à-fait inintelligibles jusqu'à lui; ses yeux lançaient des éclairs d'une rage d'autant plus furieuse, qu'elle était forcée à se concentrer dans le silence.

Le Prince Emigré se crut sans témoins; il y avait dans la partie opposée de cette séparation de l'alcove, et vers le chevet du lit, une jeune fille les mains jointes, et pressant contre son sein l'image de la mère du Sauveur. L'apparition du Prince Emigré dans ce réduit qu'elle croyait seule connaître, étant à l'usage du malade dont elle était la garde fidèle et dévouée, cette apparition l'avait glacée de terreur, et sans un instinct de prévention contre le Prince Emigré, qui lui rendit suspecte sa venue dans ce lieu, elle se serait montrée et retirée. Il se trouva donc sans le savoir en présence d'un témoin redoutable, puisqu'il tirait sa prudence d'un intérêt sincère pour le malade. Après une demi-heure passée par tous deux dans cette situation contrainte et singulière, le prince Emigré, oubliant sa prudence, et comme frappé tout à coup de quelques paroles venues jusqu'à ses oreilles, laissa échapper sourdement ces mots: “Oh, non, pas, non, pas, vieillard orgueilleux, vous ne déciderez jamais d'une destinée comme la mienne, mais après ce que l'on vous confie la vôtre me regarde.” Il s'arrêta comme épouvanté de ses propres expressions, fit un léger bruit à la cloison, sortit par le dégagement et entra par le côté opposé chez le malade, que dans de court intervalle le vénérable abbé avait quitté sans se rencontrer avec le Prince Emigré; celui-ci très-préoccupé des démarches de ce consolateur du malade, demanda avec une sorte d'inquiétude où il était passé et pourquoi il s'était ainsi retiré sans l'attendre; le malade répondit avec un accent où la conscience du prince Emigré trouva de l'ironie. “Vous n'avez pas besoin, mon frère, de consolations encore, et le saint homme qui me quitte, ne les prodigue qu'au malheur et à la souffrance.”

En quittant le malade, le Prince Emigré rencontra la jeune garde, qui l'arrêtant au moment où il se disposait à accourir sur les pas du vénérable sexagénaire, lui remit un billet, le fixant de ce noble et calme regard que donne la conviction de remplir un devoir à nos risques et périls.

(La suite au numéro prochain.)

UN MOT DE L'EDITEUR.

La Notice jointe au portrait d'*Alibaud*, explique le but de sa publication, qui ne pouvait d'aucune manière être un objet de spéculation pour l'éditeur, car s'il avait possédé le portrait sans la lettre qu'on lui a adressée, son opinion et ses sentiments lui eussent également fait un devoir de cette publication. Seul il en a fait les frais, et il répète et prouvera que les bénéfices ne lui sont pas destinés. Ennemi par principe des souscriptions en général, l'éditeur espérait parvenir, et l'espère encore, à un résultat à peu près pareil avec une différence qu'il préfère, et le portrait étant en circulation, le non succès du reste ne peut devenir tout au plus qu'une contrariété, qu'un mécompte. On lui écrit que le portrait n'est pas ressemblant, qu'*Alibaud* était beaucoup mieux, il sait par quelqu'un qui l'a bien souvent fixé, qu'*Alibaud* était très bel homme, l'éditeur ne peut le garantir que sur ces assurances, mais ce qu'il garantit positivement, c'est que ceux qui trouvent que la lithographie faite sur le dessin d'un des camarades d'*Alibaud* et publié par ses soins, n'est pas digne de lui, ceux-là ne sont faits ni pour apprécier la publication ni pour juger la ressemblance, et que tous gagneraient bien encore quelque chose à ressembler tel qu'il est au portrait d'*Alibaud*. On dit qu'il s'en publie un bien plus ressemblant à Bruxelles, il en est charmé, et il voudrait qu'il y en eût à tous les magasins, tous les étalages, et que les infâmes qui ont jeté au bourreau cette superbe tête de vingt-six ans, en puissent perdre la leur par dépit et par épouvante. Le dépôt des portraits d'*Alibaud*, des fac-simile et de la Caricature française, est toujours, 56, Regent Quadrant, chez M. Fontaine, parfumeur.

LA CONTEMPORAINE

Propriétaire, Auteur et Editeur responsable de la CARICATURE FRANÇAISE, et des fac-simile du Prince Emigré, Louis-Philippe et du portrait d'*Alibaud*.

A LA POIRE COURONNÉE, 2, YORK BUILDINGS, NEW ROAD,

LONDRES.

Londres: Schulze et Co., 13, Poland Street.